ALEXANDRA
PARQUETS

INTEMPOREL
PLANCHER HUILÉ

FICHE TECHNIQUE LEED®

ENTREPRISE

Innovateur dans le domaine de par sa rigueur et l'équipe d'experts qui l'entoure, Parquets Alexandra vous offre des produits haut de gamme et à la fine pointe de la technologie.

DES PROCÉDÉS AYANT FAIT LEURS PREUVES

Dans l'esprit de développer un produit qui alliait beauté et qualité, deux collections ont été créées : Intemporel, plancher de bois préhuilé, et Expression, plancher de bois préverni. Deux finis distincts qui offrent tous deux une gamme d'essences et de couleurs qui permettent de s'exprimer avec style, sans compromis sur la qualité

Très rapidement, Parquets Alexandra se démarque par la qualité de ses produits mais aussi en étant la première entreprise québécoise à offrir une collection de planchers de bois préhuilé de gamme solide et d'ingénierie.

DES PRODUITS QUI DÉPASSENT LES NORMES DE QUALITÉ DE L'INDUSTRIE

Au Québec et maintenant à travers le Canada, Parquets Alexandra poursuit son expansion en misant sur la qualité de son produit, de son équipe et de ses distributeurs de même que sur la qualité de ses relations avec les clients. À l'image de sa fondatrice, Parquets Alexandra démontre les qualités et la personnalité qui en font un nom à retenir.

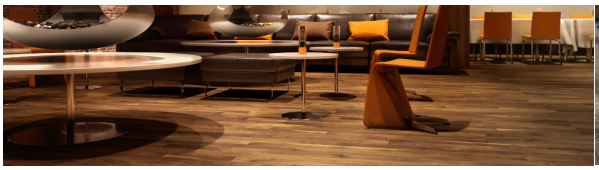

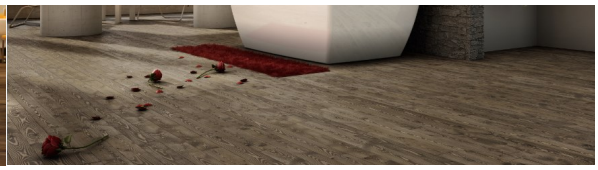

Parquets Alexandra
945 rue Jean-Marchand
Lévis (Québec)
Canada, G6Y 9G5
Tél.: (418) 833-1133
http://parquetsalexandra.com

L'interprétation de Vertima quant à la contribution potentielle des produits et systèmes pour les exigences LEED® porte sur les données fournies par les clients et leurs fournisseurs qui sont responsables de la véracité et de l'intégrité de leurs informations. Vertima documente, analyse et valide toutes les pièces justificatives recueillies en conformité avec la norme CAN/CSA ISO 14021. Toutefois, Vertima ne peut être tenu responsable d'informations erronées, ou pouvant induire en erreur. **VERTIMA INC. procède annuellement à une mise à jour de la Fiche Vertima auprès de ses clients afin de maintenir un contrôle de qualité.**

Numéro Fiche Vertima : FVERT-13-1022-01
En vigueur depuis : juin 2013
Dernière mise à jour : avril 2014
Données techniques documentées et validées par :
www.vertima.ca

ALEXANDRA PARQUETS

INTEMPOREL
PLANCHER HUILÉ

COLLECTION INTEMPOREL

Parquets Alexandra a choisi de mettre en valeur toute la noblesse du bois en lançant la collection Intemporel, gamme de produits huilés de qualité supérieure.

Conçue avec des huiles naturelles, cette collection de parquets pré-huilés attire l'attention par sa beauté et son respect de l'environnement. La collection Intemporel est faite de bois sélectionné de première qualité.

L'application d'huiles naturelles supérieures laisse le plancher respirer et lui confère une meilleure adaptabilité aux aléas de son environnement. Issues de végétaux, les huiles appliquées sur chacune de nos planches sont sans danger et ne dégagent aucune émanation chimique après la pose.

Tableau résumé du système LEED® Canada-NC 2009					Contribution potentielle de la COLLECTION INTEMPOREL de PARQUETS ALEXANDRA
Catégories		Préalables	Crédits	Points	Contribution potentielle LEED Canada-NC 2009
AÉS	Aménagement Écologique des Sites	1	8	26	**0 point**
GEE	Gestion Efficace de l'Eau	1	3	10	**0 point**
ÉA	Énergie et Atmosphère	3	6	35	**0 point**
MR	Matériaux et Ressources	1	7	14	**2 points**
QEI	Qualité de l'Environnement Intérieur	2	8	15	**1 point**
IPD	Innovation et Processus de Design	0	2	6	**1 point**
PR	Priorité Régionale	0	2	4	**1 point**
Total		**8**	**36**	**110**	**Jusqu'à un total de 5 points**

** Il est important de considérer que le total de points identifiés reflète le pointage attribué dans chaque catégorie où le produit contribue. Le produit en lui seul n'accorde pas le pointage, tel que défini ci-dessus, mais est considéré comme un élément bénéfique dans l'ensemble des composantes du bâtiment pour atteindre les crédits LEED®.*

L'interprétation de Vertima quant à la contribution potentielle des produits et systèmes pour les exigences LEED® porte sur les données fournies par les clients et leurs fournisseurs qui sont responsables de la véracité et de l'intégrité de leurs informations. Vertima documente, analyse et valide toutes les pièces justificatives recueillies en conformité avec la norme CAN/CSA ISO 14021. Toutefois, Vertima ne peut être tenu responsable d'informations erronées, ou pouvant induire en erreur. **VERTIMA INC. procède annuellement à une mise à jour de la Fiche Vertima auprès de ses clients afin de maintenir un contrôle de qualité.**

Numéro Fiche Vertima : FVERT-13-1022-01
En vigueur depuis : juin 2013
Dernière mise à jour : avril 2014
Données techniques documentées et validées par : www.vertima.ca

CONTRIBUTION POTENTIELLE POUR LES EXIGENCES LEED® CANADA-NC 2009

MATÉRIAUX ET RESSOURCES (MR)

Crédits visés	Stratégies durables	Points potentiels	Relation au crédit
MR 5	Matériaux régionaux	1-2 points	Directe

Exigences

Utiliser des matériaux ou des produits de construction qui ont été **extraits**, **recueillis**, **récupérés** et **traités** dans un rayon de **800 km** (500 milles) (**2 400 km** s'ils sont expédiés par train ou par bateau) **du site de fabrication finale.**

Démontrer que le **site de fabrication finale** de ces produits est situé dans un rayon de **800 km** (500 milles) (**2 400 km** s'ils sont expédiés par train ou par bateau) **du chantier de construction**.

Si seule une **fraction d'un produit** ou d'un matériau est **extraite**, **recueillie**, **récupérée**, **traitée** et **fabriquée localement,** seul le pourcentage (par poids) de ces produits doit être pris en compte pour établir la valeur régionale. Le pourcentage minimum de matériaux régionaux est de **20 %** (1 point) ou **30 %** (2 points).

Contribution et conformité* COLLECTION INTEMPOREL

Commentaires

La **COLLECTION INTEMPOREL** de la compagnie **PARQUETS ALEXANDRA** est une gamme de planchers de bois franc préhuilés fait de bois sélectionné de première qualité. L'application d'huiles naturelles supérieures laisse le plancher respirer et lui confère une meilleure adaptabilité aux aléas de son environnement. Issues de végétaux, les huiles appliquées sur chacune des planches sont sans danger et ne dégagent aucune émanation chimique après la pose. De plus, le bois de plancher de bois franc préhuilé de la **COLLECTION INTEMPOREL** est recyclable et biodégradable.

Le plancher solide préhuilé de la **COLLECTION INTEMPOREL** peut, si spécifié, contribuer à ce crédit. En effet, le bois utilisé par **PARQUETS ALEXANDRA** peut être **extrait, recueilli, récupéré** et **traité** à moins de **800 km ou 2 400 km** (selon le mode de transport utilisé) du lieu de fabrication finale.

Le calcul de ce pourcentage a été effectué en considérant les exigences du crédit **MR 5** et la conformité du rayon à respecter en fonction des moyens de transport utilisés.

Le lieu de fabrication finale de la **COLLECTION INTEMPOREL** est situé au Québec, **à Lévis** (G6V 9G5).

La provenance des principales composantes ainsi que le mode de transport utilisé devront être validés par projet.

MR 7	Bois certifié	Ne contribue pas	Directe

Exigences

Utiliser un minimum de **50 %** (établi sur la base du coût) de matériaux et de produits à base de bois certifié selon les principes et critères du **Forest Stewardship Council (FSC)** pour les produits et matériaux à base de bois. Ces produits comprennent, sans s'y limiter, les pièces de bois de charpente, les planchers, les sous-planchers, les portes en bois et autres finis en bois.

Inclure les matériaux installés de manière permanente dans le projet. Les produits du bois acheté pour utilisation temporaire dans le projet peuvent être inclus au calcul, au choix de l'équipe de projet. Le cas échéant, tous les matériaux de ce type doivent être inclus au calcul. Le mobilier peut être inclus également s'il est inclus avec uniformité dans les crédits **MR 3** : Réutilisation des matériaux au crédit **MR 7** : Bois certifié.

Commentaires

PARQUETS ALEXANDRA n'est pas certifié **FSC.** Toutefois, le plancher solide préhuilé de la **COLLECTION INTEMPOREL** contient **100 %** de composantes de bois. Il est important de préciser que la majorité des fournisseurs de bois de **PARQUETS ALEXANDRA** sont certifiés **FSC.**

Le crédit **MR 7,** exclut les composantes de bois recyclé post-consommation.

***PARQUETS ALEXANDRA** a tous les documents requis pour la documentation LEED® et peut ainsi fournir toutes les informations dans le cadre d'un projet.*

L'interprétation de Vertima quant à la contribution potentielle des produits et systèmes pour les exigences LEED® porte sur les données fournies par les clients et leurs fournisseurs qui sont responsables de la véracité et de l'intégrité de leurs informations. Vertima documente, analyse et valide toutes les pièces justificatives recueillies en conformité avec la norme CAN/CSA ISO 14021. Toutefois, Vertima ne peut être tenu responsable d'informations erronées, ou pouvant induire en erreur. **VERTIMA INC. procède annuellement à une mise à jour de la Fiche Vertima auprès de ses clients afin de maintenir un contrôle de qualité.**

Numéro Fiche Vertima : FVERT-13-1022-01
En vigueur depuis : juin 2013
Dernière mise à jour : avril 2014
Données techniques documentées et validées par : www.vertima.ca

ALEXANDRA PARQUETS

INTEMPOREL PLANCHER HUILÉ

CONTRIBUTION POTENTIELLE POUR LES EXIGENCES LEED® CANADA-NC 2009

QUALITÉ DES ENVIRONNEMENTS INTÉRIEURS (QEI)

Crédits visés	Stratégies durables	Points potentiels	Relation au crédit
QEI 3.2 Option 2	Plan de gestion de la QAI : Avant l'occupation	1 point	Indirecte

Exigences

Élaborer un plan de gestion de la **QAI** et le mettre en œuvre après l'installation de tous les produits de revêtement et après le nettoyage complet du bâtiment avant **l'occupation**:

Option 2 : Analyse de l'air

Une fois la construction achevée et **avant l'occupation du bâtiment**, réaliser des analyses de la **QAI** pour recueillir des données de base, en utilisant les protocoles d'analyse conformes au « **Compendium of Methods for the Determination of Air Polluants in Indoor Air** » de **l'Environmental Agency (EPA)** des États-Unis et conformes aux détails additionnels fournis dans le guide de référence LEED® Canada pour la conception et la construction de bâtiments durables.

Contribution et conformité* COLLECTION INTEMPOREL

Commentaires

Les planchers solides préhuilés de la **COLLECTION INTEMPOREL** peuvent contribuer indirectement au crédit **QEI 3.2 - Option 2 : Analyse de l'air** puisqu'ils ne contiennent pas d'urée formaldéhyde ajoutée dans sa fabrication.

De plus, la finition du plancher de bois franc préhuilé de **PARQUETS ALEXANDRA** est effectuée en usine à partir d'huiles végétales naturelles qui ne dégagent aucun composé organique volatile (COV).

QEI 4.2	Matériaux à faibles émissions : Peinture et enduits	Ne s'applique pas	Directe

Exigences

Tous les enduits utilisés à l'intérieur du bâtiment (du côté intérieur du système d'étanchéité et appliqués sur place) doivent satisfaire aux exigences suivantes dans la mesure ou elles s'appliquent à la portée du projet :

- Les revêtements de finition du bois transparents, les revêtements de sol, les teintures, les apprêts et les vernis à la gomme laque appliqués sur les éléments intérieurs ne doivent pas excéder les limites du contenu en COV déterminées dans la **South Coast Air Quality Management District (SCAQMD) Rule 1113, Architectural Coatings**, en vigueur le 1 janvier 2004.

Commentaires

Le présent crédit s'applique aux peintures et enduits appliqués au chantier et à l'intérieur du bâtiment.

Le plancher de bois franc préhuilé de la **COLLECTION INTEMPOREL** est exclus des exigences du crédit **QEI 4.2,** puisque la finition est effectuée en usine.

Les huiles végétales naturelles utilisées pour la finition de ce produit ne dégage aucun composé organique volatile (COV).

De plus, les produits d'entretien et de restauration de la **COLLECTION INTEMPOREL** sont non-allergènes, ne dégagent aucune émanation et ne sont pas toxiques au contact

***PARQUETS ALEXANDRA** a tous les documents requis pour la documentation LEED® et peut ainsi fournir toutes les informations dans le cadre d'un projet.*

L'interprétation de Vertima quant à la contribution potentielle des produits et systèmes pour les exigences LEED® porte sur les données fournies par les clients et leurs fournisseurs qui sont responsables de la véracité et de l'intégrité de leurs informations. Vertima documente, analyse et valide toutes les pièces justificatives recueillies en conformité avec la norme CAN/CSA ISO 14021. Toutefois, Vertima ne peut être tenu responsable d'informations erronées, ou pouvant induire en erreur. **VERTIMA INC. procède annuellement à une mise à jour de la Fiche Vertima auprès de ses clients afin de maintenir un contrôle de qualité.**

Numéro Fiche Vertima : FVERT-13-1022-01
En vigueur depuis : juin 2013
Dernière mise à jour : avril 2014
Données techniques documentées et validées par : www.vertima.ca

ALEXANDRA PARQUETS

INTEMPOREL
PLANCHER HUILÉ

CONTRIBUTION POTENTIELLE POUR LES EXIGENCES LEED® CANADA-NC 2009

QUALITÉ DES ENVIRONNEMENTS INTÉRIEURS (QEI)

Crédits visés	Stratégies durables	Points potentiels	Relation au crédit
QEI 4.3	Matériaux à faibles émissions : Revêtement de sol	Ne contribue pas	Directe

Exigences

Option 1

- Tous les revêtements de sol durs visés par la norme **FloorScore** doivent être certifiés par une tierce partie comme étant conformes à la norme (en vigueur à la date du présent système d'évaluation, ou à une version plus rigoureuse). La norme **FloorScore** s'applique notamment aux revêtements de sol suivants : vinyle, linoléum, lamellé, bois d'ingénierie, carreaux de céramique et caoutchouc, et aux plinthes.
- Les revêtements de finition des planchers en béton, en bois, en bambou et en liège, tels que les produits d'étanchéité, les teintures et les finis, doivent satisfaire aux exigences de la Rule 1113, Architectural Coatings du **South Coast Air Quality Management District (SCAQMD)** en vigueur au 1er janvier 2004.

Option 2

Tous les produits de revêtements de sol installés à l'intérieur du bâtiment doivent satisfaire aux exigences et réussir aux essais du **California Department of Public Health Standard Practice for The Testing Of Volatile Organic Emissions From Various Sources Using Small-Scale Environmental Chambers,** incluant l'addenda de 2004.

Contribution et conformité* COLLECTION INTEMPOREL

Commentaires

Les planchers de bois franc préhuilés de la **COLLECTION INTEMPOREL** ne peuvent pas contribuer à ce crédit car ils ne sont pas certifiés **FloorScore**.

De plus, ils n'ont pas été soumis essais du **California Department of Public Health Standard Practice for The Testing Of Volatile Organic Emissions From Various Sources Using Small-Scale Environmental Chambers,** incluant l'addenda de 2004.

INNOVATION EN DESIGN (ID)

ID 1	Innovation en design	1 point	Directe

Exigences

MODE 1 : Innovation en design

Atteindre une performance environnementale importante et mesurable à l'aide d'une stratégie qui n'est pas prévue dans les systèmes d'évaluation *LEED Canada pour les nouvelles construction et les rénovations importantes 2009* et *LEED Canada pour le noyau et l'enveloppe 2009.*

Un point est accordé pour chaque innovation. Un maximum de 5 points peut être obtenu en vertu du mode 1 du crédit **ID 1**—Innovation en design.

MODE 2 : Performance exemplaire

Atteindre une performance exemplaire dans un crédit existant qui prévoit la **performance exemplaire** telle que décrite dans le guide de référence ***LEED® Canada pour la conception et la construction de bâtiments durables.*** Un point pour performance exemplaire est obtenu lorsque le projet double les exigences du crédit et/ou atteint le pourcentage-seuil subséquent d'un crédit LEED® existant.

Un point est attribué pour chaque performance exemplaire réalisée. Un maximum de 3 points peut être attribué en vertu du mode 2 – Performance exemplaire du crédit **ID 1**.

Commentaires

Les produits d'entretien et de restauration des planchers de la **COLLECTION INTEMPOREL** sont fabriqués à base de savons et de cires végétales biodégradables. Ces produits ont été développés afin d'éliminer tout risque de pollution environnementale dans le cas de rejet dans les milieux naturels.

De plus, les produits d'entretien et de restauration de la **COLLECTION INTEMPOREL** sont non-allergènes, ne dégagent aucune émanation et ne sont pas toxiques au contact. Ces caractéristiques pourraient favoriser l'atteinte d'un crédit en innovation en design pour la mise en place de stratégies d'entretien écologique.

Les planchers de bois franc préhuilés de la **COLLECTION INTEMPOREL** pourraient favoriser l'atteinte de performances exemplaires pour le crédit suivant :

MR 5 - Innovation, performance exemplaire si le projet obtient **40 % de matériaux régionaux**

PARQUETS ALEXANDRA *a tous les documents requis pour la documentation LEED® et peut ainsi fournir toutes les informations dans le cadre d'un projet.*

L'interprétation de Vertima quant à la contribution potentielle des produits et systèmes pour les exigences LEED® porte sur les données fournies par les clients et leurs fournisseurs qui sont responsables de la véracité et de l'intégrité de leurs informations. Vertima documente, analyse et valide toutes les pièces justificatives recueillies en conformité avec la norme CAN/CSA ISO 14021. Toutefois, Vertima ne peut être tenu responsable d'informations erronées, ou pouvant induire en erreur. **VERTIMA INC. procède annuellement à une mise à jour de la Fiche Vertima auprès de ses clients afin de maintenir un contrôle de qualité.**

Numéro Fiche Vertima : FVERT-13-1022-01
En vigueur depuis : juin 2013
Dernière mise à jour : avril 2014
Données techniques documentées et validées par : www.vertima.ca

ALEXANDRA PARQUETS

INTEMPOREL PLANCHER HUILÉ

CONTRIBUTION POTENTIELLE POUR LES EXIGENCES LEED® CANADA-NC 2009

Crédits visés	Stratégies durables	Points potentiels	Relation au crédit	Contribution et conformité* COLLECTION INTEMPOREL
PR 2	Priorité régionale	1 point	Directe/ indirecte	Commentaires

PRIORITÉ RÉGIONALE (PR)

Exigences

Un maximum de 3 points peut être proposé en vertu de ce crédit qui a pour objet de permettre l'ajout de points pour récompenser la prise en compte d'une **OU** de plusieurs questions qui revêtent une importance environnementale régionale additionnelle.

Pour obtenir le crédit Priorité régionale, le demandeur doit indiquer les crédits LEED qui ont une importance environnementale régionale additionnelle. **Le projet doit obtenir le crédit de base et ensuite proposer ce crédit comme crédit de priorité régionale.**

La **COLLECTION INTEMPOREL** de la compagnie **PARQUETS ALEXANDRA** pourrait contribuer à ce crédit, puisque le crédit **MR 5** fait partie de la liste des priorités régionales au Canada dans les provinces suivantes : Alberta, Saskatchewan, Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse et île du Prince-Édouard.

Pour une liste complète des crédits applicables comme crédit de priorité régionale se référer au site du Conseil du Bâtiment durable du Canada (CBDCa) à www.cagbc.org, à la section des outils LEED® pour les systèmes d'évaluation LEED® Canada pour les nouvelles constructions et les rénovations importantes 2009 et LEED® Canada pour le noyau et l'enveloppe 2009.

***PARQUETS ALEXANDRA** a tous les documents requis pour la documentation LEED® et peut ainsi fournir toutes les informations dans le cadre d'un projet.*

Points	Total	Jusqu'à 5 points possibles	La COLLECTION INTEMPOREL peut contribuer à l'atteinte de cinq (5) points pour un projet LEED® Canada-NC 2009

** Il est important de considérer que le total de points identifiés reflète le pointage attribué dans chaque catégorie où le produit contribue. Le produit en lui seul n'accorde pas le pointage tel que défini ci-dessus, mais est considéré comme un élément bénéfique dans l'ensemble des composantes du bâtiment pour atteindre les crédits LEED®.*

L'interprétation de Vertima quant à la contribution potentielle des produits et systèmes pour les exigences LEED® porte sur les données fournies par les clients et leurs fournisseurs qui sont responsables de la véracité et de l'intégrité de leurs informations. Vertima documente, analyse et valide toutes les pièces justificatives recueillies en conformité avec la norme CAN/CSA ISO 14021. Toutefois, Vertima ne peut être tenu responsable d'informations erronées, ou pouvant induire en erreur. **VERTIMA INC. procède annuellement à une mise à jour de la Fiche Vertima auprès de ses clients afin de maintenir un contrôle de qualité.**

Numéro Fiche Vertima : FVERT-13-1022-01
En vigueur depuis : juin 2013
Dernière mise à jour : avril 2014
Données techniques documentées et validées par : www.vertima.ca